

DELIBERATION N°2023-24_094
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 27 juin 2024

8. Référentiel pour la reconnaissance de l'investissement pédagogique des enseignants dans la mise en œuvre de la réforme de la Loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants / Parcoursup) pour l'année universitaire 2024-2025

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 23
Membres présents : 14	Pour : 23
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 23	

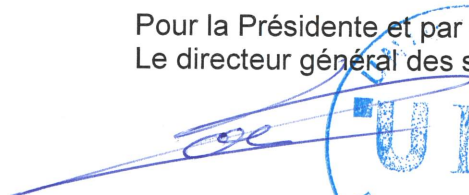

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur le référentiel pour la reconnaissance de l'investissement pédagogique des enseignants dans la mise en œuvre de la réforme de la Loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants / Parcoursup) pour l'année universitaire 2024-2025.

Besançon, le 3 juillet 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Référentiel Loi ORE / Parcoursup de l'année universitaire 2024-2025

Référentiel pour la reconnaissance de l'investissement pédagogique des enseignants dans la mise en œuvre de la réforme de la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants / Parcoursup)

Les crédits de la loi ORE sont fléchés. L'attribution par mission et par composante sera gérée par la Vice-présidente Formation dans le cadre validé par les conseils de l'Université de Franche-Comté. Ces missions sont réalisées en supplément du service. Elles sont rémunérées en heures complémentaires.

Enseignant référent dispositif OUI SI : 15 HETD

Un enseignant référent assure le suivi de **20 à 25 étudiants de première année de licence en parcours adapté** (OUI SI).

Mission d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pédagogique vers la réussite : mettre en œuvre des tests de positionnement, entretiens individuels, suivi régulier des étudiants, suivre et mettre à jour des contrats de réussite pédagogique (incluant régime spécial des études) ; s'impliquer dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants, participer à la production de modules d'accompagnement et de renforcement, aux réunions de coordination et d'information sur les différents dispositifs disponibles.

Actions d'information des lycéens, examen des candidatures.

Enseignant référent de 1^{ère} année de licence: 15 HETD

Un enseignant référent assure le suivi de **100 étudiants de première année de licence** à qui on a attribué un OUI. Prescrire des dispositifs adaptés (remédiation, méthodologie ...) aux étudiants identifiés, suivre et mettre à jour des contrats de réussite pédagogique (incluant le régime spécial des études). Rencontrer les étudiants à leur demande.

Mission d'accompagnement pédagogique vers la réussite : mettre en œuvre des tests de positionnement, entretiens, suivre les étudiants ; s'impliquer dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants, participer aux réunions de coordination et d'information sur les différents dispositifs disponibles.

Actions d'information des lycéens, examen des candidatures.

Enseignant référent de PASS : 15 HETD

Un enseignant référent assure le suivi de **200 étudiants de PASS**

Mission d'accompagnement pédagogique vers la réussite, aide à la réorientation. Rencontrer les étudiants à leur demande. Suivre et mettre à jour les contrats de réussite pédagogique (incluant régime spécial des études).

Référent composante dispositifs adaptés : de 20 à 40 HETD

Coordonner les actions des différentes mentions de licence dans la composante. Encadrer la mise en œuvre des dispositifs 2024-25. Travailler sur la conception de nouveaux dispositifs. Coordonner les modalités d'évaluation des dispositifs. Fournir un bilan des actions. Examiner les dossiers Parcoursup. Participer aux actions d'information et de communication auprès des lycéens.